

Résumé d'une contribution à paraître dans revue Forum 139-140.

**La formation des bénévoles : un enjeu démocratique de coopération
au service de l'intervention sociale territoriale
Logiques de professionnalisation et dynamiques participatives
Pratiques d'accompagnement dans trois centres sociaux parisiens**

« Le couple bénévole/professionnel est le mieux à même de pouvoir conduire dans le cadre associatif, une démarche d'éducation populaire mobilisant une diversité de participants »¹.

Face à la professionnalisation de l'action sociale puis l'arrivée des professionnels de l'animation et du développement local, les bénévoles des centres sociaux se sont progressivement associés à des champs divers de compétences permettant de mettre en œuvre l'Animation globale. Si les fédérations ont fait de la formation des bénévoles une priorité ancrée dans une démarche participative visant la promotion sociale individuelle et collective (démarche d'éducation populaire), elles font face aujourd'hui à des exigences de qualification (notamment du côté des financeurs). Ces contraintes sont particulièrement visibles dans les nouveaux modes de gestion des structures associatives (professionnalisation attestée sur la base de compétences lors des recrutements de bénévoles...) et accentuées par les effets de la loi de 2002 au regard des démarches visant la participation des usagers (livrets d'accueil, conseils de la vie sociale). Centrées sur les publics et la participation des usagers, les nouvelles exigences associées (en termes de qualification, contrôles qualité) se font parfois au détriment d'une participation plus générale des bénévoles au projet associatif. La notion de participation proposée dans ce texte n'est donc pas envisagée directement du côté des 'usagers' mais s'intéresse plutôt à la place des bénévoles dans les projets des structures (enjeu démocratique de participation à un projet 'centre social') alors que les dispositifs de formation à leur égard questionnent la référence aux valeurs d'éducation populaire.

Si les centres sociaux² ne sont pas directement concernés par la loi de 2002, il semble que les logiques de professionnalisation aient impacté les modes de coopération salariés/bénévoles. Après avoir resitué les centres sociaux au confluent des logiques professionnelles et participatives qui ont accompagné leur création (1), la contribution se propose ensuite de regarder comment s'articulent aujourd'hui les dispositifs de formation des bénévoles aux valeurs de l'éducation populaire (2)? En quoi ces pratiques de professionnalisation permettent-elles aux bénévoles de trouver leur place dans un projet participatif de centre social alors que se renforcent les enjeux de participation des habitants ; l'hypothèse d'une mutation des valeurs d'éducation populaire sera alors envisagée dans ce contexte (3).

¹ Maurel, C. (2011) *Education populaire et pouvoir d'agir*, L'Harmattan. P200.

² Les éléments qui suivent sont issus d'une enquête réalisée auprès de trois structures parisiennes dans le cadre d'une recherche sur les enjeux de la professionnalisation en centre social (Cnam laboratoire CRF sous la direction de R. Wittorski).